

LPO Info

Bulletin de liaison à destination des adhérents de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en Lorraine



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
En Lorraine

EDITORIAL

Grâce au soutien et à l'engagement de ses bénévoles, en 2013, la LPO en Lorraine a pu prendre part dans ses missions de connaissance des espèces, d'éducation et de protection. Avec le bilan de la reproduction du faucon pèlerin, on peut mesurer le chemin parcouru depuis les quelques couples résiduels cantonnés dans le Massif Vosgien à la conquête des bâtiments et pylônes en plaine.

On peut se réjouir aussi du retour du balbuzard pêcheur en tant qu'espèce nicheuse en Lorraine. Cependant, nombre d'espèces ne connaissent pas ce dynamisme. Sans l'acharnement des bénévoles et le soutien financier de la Région, le busard cendré aurait sans doute disparu des zones cultivées. La mise en place de plans régionaux d'actions en faveur du busard, du milan royal, ou des pies grièches sera un défi à relever pour enrayer le déclin de ces espèces. La perte de la biodiversité de la nature ordinaire n'est pas une fatalité et chacun peut prendre sa part dans cette lutte. Chacun peut faire de son terrain un laboratoire pour la biodiversité, soutenir l'agriculture biologique et rejoindre le réseau de bénévoles pour mettre en œuvre nos programmes d'actions.

Comme l'illustre cette carte de vœux, avec cet arbre en forme de poing dressé, souhaitons qu'en 2014 nous trouvions la motivation pour agir à tous les niveaux : rappelons à nos voisins, collègues, élus que préserver et restaurer notre patrimoine naturel, c'est aussi assurer notre avenir.

En ce début d'année, le comité de rédaction du LPO infos vous souhaite ainsi qu'à vos proches une très belle année 2014.

Jean-Yves Moitrot

SOMMAIRE

- * L'agriculture Bio en Lorraine
- * Zoom chez Edouard
- * Le balbuzard pêcheur en Lorraine
- * Bilan busards cendrés
- * Bilan Faucon Pèlerin
- * Oiseaux blessés, que faire ?
- * Les animations en Moselle
- * Obs remarquables
- * Les brèves de Meurthe-et-Moselle



Tableau réalisé par Myriam Catrin

Bilan 2013 de la reproduction du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) en plaines lorraines

18 sites au total se répartissent en 15 sites "certains" et 3 sites "probables" selon les indices de nidification de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine avec un minimum de 12 jeunes à l'envol.

10 sites sur pylônes (7 en 2012) avec au moins 4 jeunes.

4 sites en agglomération sur des édifices religieux (idem qu'en 2012) avec au moins 5 jeunes.

3 sites en zone industrielle (4 en 2012) avec au moins 3 jeunes.

1 site en carrière (idem qu'en 2012).

Les sites sur pylônes sont en nette augmentation, dépassant même le nombre de sites classiques en milieu urbain. Un effort de prospection a permis de mieux identifier une zone particulièrement dense de 4 couples. Si l'ensemble des sites pylônes a été parfaitement caractérisé, le suivi de certains n'a pas pu permettre de dénombrer précisément les jeunes. Il est important de cerner les raisons réelles d'une faible productivité constatée d'année en année sur ce type de structure. Sans écarter une météo particulièrement mauvaise cette année, certains échecs sont imputables à la présence de corneilles noires : celles-ci prenant possession des aires où un faucon pèlerin adulte avait été préalablement observé couveur, ce scénario confirmant les observations déjà relevées en 2012 au moins. Tous les pylônes concernés par une nidification de Faucon pèlerin sont des lignes de plus de 400000V, lignes à

très haute tension (THT). Une prospection élargie pourrait augmenter le nombre de couples nicheurs détecté pour l'année prochaine. Un "guide de prospection des pylônes électriques" est en cours de préparation et donnera quelques astuces pour détecter ces couveurs, extrêmement discrets sur ce type de structure.

Hormis les pylônes, les autres sites anthropiques ont mieux été suivis.

Patrick BEHR



© Patrick Behr

Campagne Busard Cendré 2013



© Frédéric Burda

2012... 2013... Rebelote. Même printemps froid et humide. Les premiers Busards Cendrés sont pourtant observés assez tôt avec des individus notés fin mars - début avril. La seconde décennie d'avril note une recrudescence d'oiseaux dans la région avec une présence de couples sur leurs secteurs de nidification. Malheureusement, la végétation accuse toujours un retard de croissance de plus de 3 semaines. Difficile pour les Busards de trouver un couvert de 70 cm pour y construire leurs nids. Pire encore, le campagnol, proie principale de son régime alimentaire, fait défaut. Les oiseaux vont donc errer à la recherche de sites plus intéressants pour nicher et chasser.

A la mi-mai, période de nidification habituelle, peu de couples sont localisés et la météo ne s'est guère améliorée (orages, grêle). De fortes précipitations ont occasionné des crues de cours d'eau et des parcelles céréalières se retrouvent sous les eaux.... Vraiment pas facile pour un oiseau nichant à terre !

Les proies se font toujours rares et les mâles vont chasser très loin et approvisionnent peu les femelles qui se trouvent obligées de quitter leurs œufs pour tenter de trouver elles-mêmes leur nourriture.

Début juillet, le soleil revient et les surveillants peinent à localiser les nids car peu d'observations de passage de proies et des femelles posées ou en chasse. Les moissons d'orge d'hiver débutent dans la deuxième décennie de juillet, l'occasion de trouver et protéger des nids avec jeunes de 15 à 20 jours mais aussi au stade œufs. Le fort ensoleillement et la chaleur de juillet accélèrent le mûrissement des blés dont la moisson débutera à la fin du mois. Des jeunes seront encore dans leurs cages de protection jusqu'au 16 août !

Une campagne de protection 2013 très difficile avec de fortes perturbations météorologiques et une quasi disparition des campagnols (et donc une forte prédation des œufs ou jeunes busards). Le bilan est catastrophique avec moins de 100 couples nicheurs !!! Mais toutes les régions françaises ainsi que nos voisins européens ont connu un tel déclin.

Merci à la cinquantaine de bénévoles qui ont consacré leur temps et parcouru pour certains des centaines de kilomètres dans la saison pour protéger les nichées de Busards Cendrés. Car c'est une certitude, sans protection des nids, l'espèce disparaîtrait de notre région en quelques années !!

Frédéric BURDA
fburda@gmail.com



© Frédéric Burda

Retour du Balbuzard en Lorraine



© Michel Hirtz

Le Pays des étangs dans le département de la Moselle est un secteur très fréquenté par les Balbuzards pêcheurs au cours de leurs migrations. Ce sont principalement des oiseaux originaires d'Europe du Nord et d'Allemagne qui y font étape.

Les allégations de reproduction en particulier en Lorraine après la dernière guerre sont assez surprenantes, mais aucun écrit ne vient les étayer. La destruction des espèces piscivores, balbuzard compris, était systématique, même lorsque cette pratique était devenue illégale.

En 1999, le Conseil Général de la Moselle, propriétaire de 820 ha d'étangs, dont l'étang de Lindre, lance un programme de réinstallation du Balbuzard pêcheur sur le site, ceci dans la logique du plan national de restauration de l'espèce.

C'est en 2007 que le premier couple de Balbuzard s'installe sur une des trois plateformes construites à cet effet. Il aura fallu patienter 9 années pour que l'une d'elles soit finalement choisie par un couple d'oiseaux.

Depuis 5 ans, ce couple réussit chaque année à élever ses jeunes jusqu'à l'envol. Ainsi, 11 jeunes ont quitté la Moselle vers leur quartier d'hiver.

Les deux oiseaux sont parfaitement identifiés. La femelle a été baguée le 2 juillet 2003 dans un district de Leipzig en Allemagne. Elle faisait partie d'une nichée de 4 jeunes. Ensuite le mâle fut identifié aussi. Il avait été bagué le 17 juillet 2005 sur un pylône dans les environs de Dresde en Allemagne. A noter que la distance qui sépare ces oiseaux de leur lieu de naissance à leur site de nidification en Moselle est d'environ 600 km.

En mai 2013, un nouveau couple construit son aire sur une plateforme installée en 2009. La femelle est née en 2009 en région Centre, le mâle est d'origine inconnue (peut-être est-il né sur le site mosellan ne pouvant pas être bagué). Ce couple mène jusqu'à l'envol deux jeunes. Il semble que la dynamique soit lancée et il est probable que la Lorraine soit le deuxième site de nidification en France continentale.

Si l'on souhaite voir s'installer de nouvelles aires, il faut poursuivre l'installation de plateformes artificielles, car ces oiseaux sont très exigeants sur les éventuels supports naturels qui deviennent de plus en plus rares en milieux naturels.

- Nidification à nouveau réussie en 2009 avec 1 jeune**
- Nidification à nouveau réussie en 2010 avec 2 jeunes**
- Nidification à nouveau réussie en 2011 avec 3 jeunes**
- Nidification à nouveau réussie en 2012 avec 3 jeunes**

Construction d'une plateforme

Michel HIRTZ

Chargé des études ornithologiques et des suivis environnementaux
Conseil Général de la Moselle DEAT-DEER
Domaine départementale de Lindre



© Michel Hirtz

L'agriculture biologique se développe en Lorraine, doucement mais sûrement !

Avec un petit peu plus de 3% de la Surface Agricole Utile engagée en agriculture biologique, la région Lorraine est dans la moyenne nationale. On dénombre actuellement 501 exploitations bio.

Le nombre de paysans bio progresse plus vite que les surfaces.

La dynamique de conversion/installation bio se poursuit en 2013 avec une progression régionale de près de 10 % du nombre de fermes engagées en Agriculture Biologique.

En terme de surfaces, ce sont près de 34 700 ha, fin 2012 qui sont conduits selon le cahier des charges bio. 12,6% de ces surfaces sont en conversion.

Si en 2009-2010 de nombreuses fermes en production bovine (lait ou viande) sont passées en bio engageant ainsi de nombreuses surfaces ; aujourd'hui, ce sont principalement des installations en maraîchage qui augmentent les effectifs de paysans bio. La surface moyenne d'une ferme maraîchère bio est de 1,5ha.

Dépt	Nombre de fermes bio		
	2010	2011	2012
54	59	75	86
55	52	60	66
57	108	124	132
88	154	166	183
TOTAL	373	425	467

Source : Observatoire de la Bio en Lorraine 2012

Un nouveau plan pour développer l'agriculture bio.

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a présenté en mars 2013 les grandes orientations du programme « Ambition Bio 2017 ».

Ambition Bio 2017 c'est :

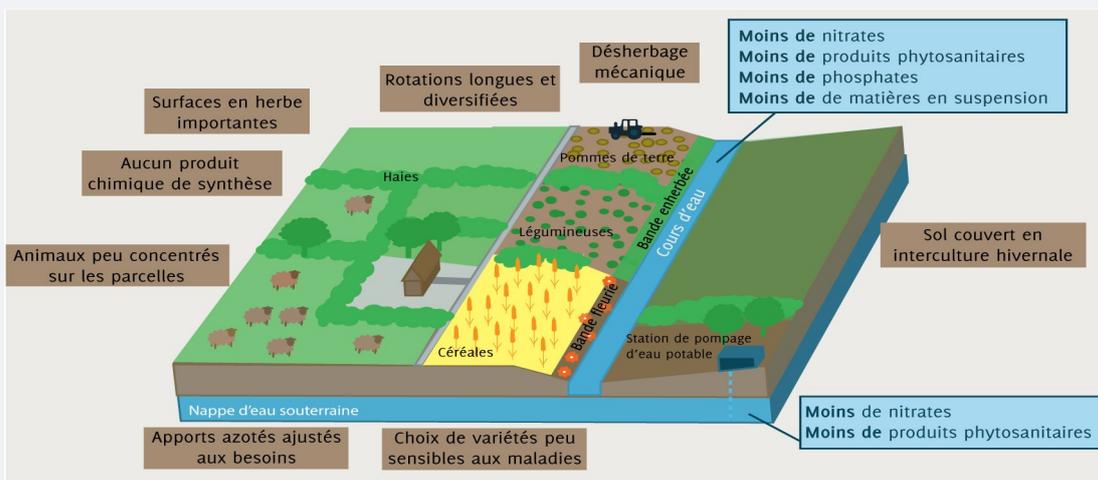
1. Un objectif général de doublement de la part des surfaces en bio d'ici fin 2017, associé à un objectif ambitieux de développement de la consommation.
2. Un nouvel élan au développement équilibré et à la structuration de toutes les filières qui vise à mobiliser tant les acteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation que les citoyens.
3. Un programme élaboré en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs concernés, fruit d'une dynamique initiée par l'État et les Régions.
4. La mise en place d'une nouvelle gouvernance, reflet de l'implication des acteurs concernés aux niveaux régional et national, pour le développement de l'agriculture biologique en France.

Si les axes proposés sont intéressants, il reste à voir les moyens qui seront mis pour le développement de l'agriculture biologique.

Encart :

L'AB, source de solutions pour la qualité de l'eau

Une des principales spécificités du cahier des charges de l'agriculture biologique passe par l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais de synthèse. Ainsi ce mode de production agricole apparaît comme celui qui limite le plus les risques de pollution des eaux. Le respect de ces engagements s'appuie sur un ensemble de pratiques préventives et complémentaires.



Nadine Piboule

Centre des Groupements des Agrobiologistes de Lorraine

Retour aux sources

ZOOM

Né à Amance, Edouard Rodrigues s'est installé sur cette commune comme exploitant agricole "bio" ; après avoir fait des études de viticulture et d'œnologie, il passe dix ans à voyager à travers la France, le Brésil et le Portugal. Il y approfondit ses connaissances des différentes techniques, puis il revient là où il a passé son enfance.

Edouard reprend alors quelques terres familiales, d'anciennes terrasses sur lesquelles la nature a repris ses droits. Elles étaient autrefois cultivées en culture maraîchère et vignes. Après remise en état, il y plante de nouveau des vignes pour raisin de table, un verger et des plantes à petits fruits, le raisin de cuve est planté sur 3 petites parcelles bien morcelées sur les coteaux alentours. Il installe également des ruches.

Produire «bio» et de qualité, une évidence pour Édouard qui a toujours vu ses parents travailler la terre dans le respect du vivant. Ces derniers avaient un jardin, des chèvres, des moutons.

Son idée : l'agroforesterie

En effet, l'agroforesterie est une réponse pour cultiver de manière pérenne. Elle fait appel à la diversité : cultures d'arbres (le verger, les haies...) espacés au sein de parcelles agricoles (la vigne). La mise en place d'un tel système de culture assure équilibre et respect de l'environnement, il permet à l'exploitation agricole de gagner en autonomie (moins d'intrants grâce à l'action des auxiliaires de culture, à l'apport de matière organique et à une vie souterraine stimulée, etc.).

L'agroforesterie devient ainsi une réponse au problème de fertilité des sols et aux problèmes sanitaires affectant le système racinaire de la vigne auxquels de plus en plus de viticulteurs sont confrontés. Ainsi l'apport de matière organique, de Bois Raméal Fragmenté (broyat de branches issu de la taille des arbres), en lien avec la dégradation des feuilles et des racines d'arbres, qui favorise le développement des mycorhizes (résultat de l'association symbiotique entre des champignons et les racines des plantes) devrait apporter un début de solution.

L'agroforesterie c'est aussi améliorer le confort climatique de la culture. Les arbres jouent le rôle de véritables climatiseurs à l'échelle de la parcelle par leur effet mécanique de barrière, de cloisonnement et de lisière. Leur effet brise-vent limite les stress climatiques sur les cultures. Leur effet «parasol» s'avère par ailleurs particulièrement pertinent dans le contexte actuel de changement climatique qui se traduirait par une baisse des précipitations en été et donc davantage de sécheresse et des températures plus élevées.

Pour Édouard Rodrigues, l'agriculteur doit intégrer la biodiversité et en faire un atout pour l'exploitation. Replanter les haies quitte à perdre une petite bande de terrain permet à la terre de s'enrichir des auxiliaires indispensables. Voilà, une piste sérieuse pour ne plus utiliser de pesticides. Il s'intéresse aussi de très près à l'agriculture en biodynamie.

La biodiversité est aussi une philosophie de vie à laquelle tout citoyen responsable devrait adhérer, car c'est aussi l'avenir de nos enfants qui en jeu. Que leur laisserons-nous si les producteurs agro-alimentaires continuent à polluer les sols ?

Edouard le passionné, l'enthousiaste, le communicatif, a le désir de faire partager ses expériences, de montrer que l'on peut faire de la qualité avec une empreinte zéro « phyto » car il est possible qu'une agriculture diversifiée et biologique puisse vivre sur un minimum de surface sans aucun pesticide. Il veut ainsi essayer de donner envie à d'autres de s'installer et de faire de même, il est d'ailleurs prêt à aider ceux qui souhaiteraient s'installer. Il aimerait étendre son exploitation, mais souligne les difficultés pour un jeune qui s'installe de trouver des terrains à des prix raisonnables.

Des projets, Edouard Rodrigues n'en manque pas. Entre autres, il a celui d'installer une ou deux cabanes dans les arbres de son bois pour y accueillir des familles désireuses de passer quelques jours au calme et au contact de la nature. Pour l'instant des difficultés administratives l'empêchent de mener à bien ce projet.

Françoise Gautier



© Françoise Gautier



© Françoise Gautier

Observations remarquables saisies sur faune-lorraine entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre 2013.

Les observations marquées d'un (*) sont sous réserve d'homologation régionale et celles marquées d'un (**) sous réserve d'homologation nationale.

Cygne de Bewick (*Cygnus columbianus*) : 7 obs. de 1 ind. entre le 19 et le 22/10 à Lachaussée – 55 (R. Jillet et al).

Oie des moissons (*Anser fabalis rossicus*) : 1 obs. de 1 ind. dans un groupe d'Oies cendrées le 20/10 à l'Étang de Lindre, Tarquimpol – 57 (N. Hoffmann)

Oie rieuse (*Anser albifrons*) : 6 obs. de 6 à 20 ind. entre le 30/9 et le 30/10 sur 2 sites. Une obs. précoce de 14 ind. concernant 3 familles entre le 30/9 et le 2/10 sur un étang de Moselle en vidange (localité tenue secrète) (N. Hoffmann). De 6 à 20 ind. observé sur l'étang de Lindre – 57 entre le 20/10 et le 30/10 (J. François, N. Hoffmann, A. Lehalle, E. Vadam).

Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*) : 7 obs. d'un ad. du 26/8 au 11/9 à Chamagne – 88 (J.-P. Harly, B. Kernel, K. Kernel).

Huitrier pie (*Haematopus ostralegus*) : 1 ad. le 21/9 au Lac de Madine – 55 (C. Delmas) (*)

Pluvier fauve (*Pluvialis fulva*) : 1 ind. observé seul le 23/8 à Mangonville – 54 (J.-P. Lang) (**).

Vanneau sociable (*Vanellus gregarius*) : 1 ind. observé dans un groupe de Vanneaux huppés le 1/9 à Guermange – 57 (M. et F. Poumarat-Videmont) (**)

Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*) : 3 obs. entre le 13/8 et le 21/9 : 1 ind. le 13/8 à Mondelange – 57 (A. Lehalle) ; 1 ind. le 1/9 puis 2 le 21/9 à Tarquimpol – 57 (J. François, N. Hoffmann) (*)

Labbe indéterminé (*Stercorarius sp.*) : 1 juv. probablement un Labbe parasite (*Stercorarius parasiticus*) le 26/8 à Nonsard-Lamarche – 55 (J. Williams).

Pipit à gorge rousse (*Antus cervinus*) : 1 ind. le 11/10 à Rosières-aux-Salines – 54 (V. Perrin) (*)

Sizerin flammé (*Carduelis flammea*) : 11 obs. de 1 à 9 ind. signalés en migration entre le 2/10 et le 31/10. Pic de passage noté entre le 21/10 et 31/10, principalement sur les sites de suivi de migration à Rugney – 88 et au Col du Plafond – 88 (G. Haas, B. Kernel et. al). 2 mentions se rapportant à 2 ind. les 25/10 et 30/10 à Sarrebourg (N. Hoffmann).



© Jean-Paul Lang

MOSELLE

Les oiseaux à l'école

Dans un objectif de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, la LPO Moselle réalise des animations à destination du grand public mais aussi des écoles. Le sujet de prédilection est bien sûr les oiseaux et se décline en différents thèmes :

Si l'animation « Merveilleux oiseaux » traite des oiseaux en général : leurs comportements, spécificités, adaptations, et menaces au fil des saisons, les animations « des nichoirs pour quoi faire ? », « nourrir les oiseaux l'hiver », « plumes de nuit » ou encore « la migration » permettent d'appréhender l'avifaune plus spécifiquement.

La protection des oiseaux étant indissociable de la protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité, d'autres thèmes concernant la flore et la faune ne sont pas oubliés :

- « le monde des plantes »,
- « l'arbre et la forêt »,
- « le monde des insectes et autres petites bêtes »,
- « Les abeilles »,
- « Qui est passé par là ? »...

Les animations comprennent une partie théorique sur un support audiovisuel, suivi d'activités pratiques telles que la construction de nichoirs, de mangeoires ou encore d'hôtel à insectes, de sortie de découverte, d'observation et d'identification de la faune et de la flore, des différents milieux et écosystèmes. Les animations nature sont pour beaucoup d'enfants (et d'adultes) une vraie découverte du monde qui les entoure.



© Marie Aubertin



© Marie Aubertin

Notre mode de vie actuel nous déconnecte de plus en plus d'une réalité essentielle : celle du monde dans lequel nous vivons. Lors d'une animation, après la présentation aux enfants des trois mondes : minéral, végétal et animal, à la question « Et nous, on fait partie de quel monde ? », une petite fille a répondu : « du monde de nous ! », et d'autre de compléter la réponse « Du monde des gens ! ». Et quelle expression dubitative, surprise ou encore d'incompréhension ont affiché les frimousses de certains enfants quand ils ont appris que nous faisons partie du monde animal. Toutes les animations ont pour objectif une sensibilisation à la diversité, à la beauté et à la fragilité du monde des oiseaux et du monde du vivant dans sa globalité... et bien sûr nous en faisons partie intégrante.



© Marie Aubertin

Marie Aubertin

Animatrice pour la LPO Moselle Pour contacter Marie : 06 25 71 33 70 ou marie.aubertin@sfr.fr

J'ai trouvé un oiseau blessé, que faire ?

A l'heure où vous lisez ces lignes, nous sommes encore au cœur de l'hiver. Néanmoins, le printemps et avec lui, la saison de nidification des oiseaux, seront vite arrivés. Devant le nombre croissant d'oiseaux blessés ou tombés du nid, récupérés in extremis par nos concitoyens soucieux de la sauvegarde de la biodiversité, nous jugeons utile de rappeler ici quelques règles de "bonne conduite" à respecter rigoureusement :

Oiseau blessé : le mettre au calme et dans l'obscurité, dans un carton percé de trous et tapissé d'une litière de copeaux ou de papier (coton à éviter).

Oisillon tombé du nid : le reposer en hauteur, à l'abri des chats; même à quelques mètres du lieu de découverte, ses parents le retrouveront ! Si toutefois, il s'avère nécessaire de le recueillir (par ex. pour le soustraire aux attaques de prédateurs, destruction du nid, décès des parents), procéder de la même façon que pour les oiseaux blessés (s'il ne peut pas être pris en charge immédiatement, **référez-vous au site Internet de la LPO Moselle pour le nourrissage d'urgence**).

Le cas particulier des martinets : ces oiseaux nichant sous les tuiles, l'oisillon tombé au sol ne pourra pas être remis au nid ; il devra dans tous les cas être récupéré. Ceci s'applique également aux adultes se trouvant accidentellement au sol. Ils sont incapables de se réenvoler en raison de leur morphologie.



© Françoise Gautier

Dans tous les cas, **contacter le plus rapidement possible** le réseau « Oiseaux blessés » de la LPO Moselle (06 73 26 73 31 ou pour le secteur de Metz 06.76.85.31.18 / 03.87.38.06.62), assurant l'acheminement des oiseaux vers un centre de soin, ou emmener l'animal directement vers le Centre de Soins le plus proche de votre domicile (DUDELANGE/Luxembourg : 00352/26.51.39.90 ou le GORNA à la Petite Pierre : 03.88.01.48.00).

Pour des renseignements plus détaillés, consulter le site Internet : lpo-moselle.fr, rubrique « Secourir un oiseau »

Ce qu'il ne faut pas faire!

- * **Ne pas essayer de soigner soi-même ni d'administrer de médicaments**
- * **ne donner ni à boire ni à manger** (sauf si l'oiseau ne peut pas être acheminé au Centre de Soins immédiatement), **surtout éviter de donner du pain et du lait = danger de mort !**
- * ne pas montrer l'animal à tout le monde (cause de stress pouvant entraîner la mort)
- * Ne pas le transporter dans une cage (cause de stress et de blessures)

A savoir : Un jeune oiseau n'est jamais abandonné, ses parents continueront à s'en occuper **même si l'oisillon a été touché par un humain** ! (les oiseaux n'ayant pas ou peu d'odorat). Un oiseau touché par un chat ne survit que très rarement. Dans la plupart des cas, il décède au bout de 24 voire 48 heures, soit à la suite de blessures internes, soit par septicémie. Equipez votre chat d'une clochette et protégez les nichoirs montés sur un arbre par un dispositif « stop-minou » (voir catalogue LPO)



© Daniel Pernet

La création d'un Centre de Soins pour la Faune Sauvage en Lorraine (C.S.F.L.) est actuellement en projet et devrait se concrétiser au cours de l'année 2014. Pour en savoir plus : csfl.over-blog.com

Silvia Pernet

Date à retenir!

L'Assemblée Générale LPO Meurthe-et-Moselle se tiendra le samedi 22 mars à Lachaussée, Les renseignements pratiques vous seront envoyés en février prochain.

Les oiseaux migrateurs à la fête de la Science

La LPO était présente à la fête de la science qui s'est déroulée du 7 au 13 octobre à la MJC du centre social Nomade à Vandœuvre. Cette manifestation était co-organisée par la MJC et l'INRIA Nancy. Dans ce cadre, six bénévoles de la LPO ont animé un stand durant toute la semaine et ont accueilli 16 groupes d'élèves allant des classes de maternelle aux classes

de troisième. Un diaporama illustrant la migration et l'exposition « A tire d'ailes » ont servi de support aux animations pédagogiques. Le mercredi et le week-end, un large public a pu découvrir l'incroyable vie des oiseaux migrateurs.

La pollution lumineuse et le vivant



Après la convention de collaboration signée au niveau national en février 2013, entre la LPO et l'ANPCEN, Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, la LPO 54 a voulu décliner localement ce partenariat.

Elle a contacté Michel Mathieu, représentant de l'ANPCEN. Il a animé une conférence au Musée Aquarium de Nancy le vendredi 25 octobre 2013.

Au cours de son diaporama intitulé « la pollution lumineuse et le vivant », il a présenté les effets de la lumière artificielle sur la faune, la flore, les humains, les bons et mauvais éclairages et les mesures à mettre en œuvre pour une qualité de la nuit. Après cette première conférence, nos deux associations ont l'ambition de documenter les effets de la lumière artificielle sur la biodiversité et d'agir auprès des collectivités pour une prise en compte d'une trame nocturne.

Jean-Yves Moitrot

Opération haie



Toujours autant de succès pour cette 2ème opération avec la Communauté de Communes du Jarnisy, et c'est avec la Communauté de Communes Moselle Madon qu'a été mis en place une information sur l'intérêt de conserver et de replanter des haies, deux conférences, une sortie d'observation de la faune des haies et ensuite des permanences ont permis d'accueillir le public pour conseiller sur la plantation et l'aménagement des jardins des particuliers. Des actions à renouveler tant au niveau des communes que des particuliers. Merci aux bénévoles qui se sont investis sur ces deux opérations.

Françoise Gautier

Nouveau! La LPO 54 a mis en place des réunions mensuelles à destination des adhérents, bénévoles ou toute personne intéressée par nos actions, celles-ci se déroulent le 1er vendredi de chaque mois de septembre à décembre et de février à juin à notre local du parc Sainte Marie à Nancy et de 18h à 20h. Diaporama et discussion autour d'un thème d'actualité ou d'un récit de voyage. Si vous souhaitez aborder un sujet particulier n'hésitez pas à nous en faire part en nous contactant par courriel ou par téléphone. Meurthe-et-moselle@lpo.fr—03.83.28.71.77



© Jean Demas

Bulletin édité par les LPO 54,55,57, 88 : Maison de la Nature, Parc Sainte Marie 54000 Nancy -Courriel : meurthe-et-moselle@lpo.fr

Bulletin édité grâce au soutien financier du Conseil Régional de Lorraine — Publication Régionale

Directeur de la publication : Vincent Robert — N° ISSN : 2114-2351 — dépôt légal : juillet 2013

Ont collaboré à ce numéro : Aurélie Servol, Jean-Yves Moitrot, Silvia et Daniel Pernet, Jean-Paul Pezel, Jean-Luc Visine

Mise en page : Françoise Gautier,

Mise sous pli réalisée par les bénévoles de la LPO 54

Reproduction des textes et illustrations même partielle soumise à autorisation

Imprimerie Vagner Graphic 54710 Fléville

